



Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective, c'est possible.

Tous les jours, d'importantes quantités de nourriture sont gaspillées et jetées dans les cantines scolaires. Mais depuis septembre 2016, les établissements scolaires sont tenus de montrer l'exemple en réduisant la quantité de déchets alimentaires.

En tant que parents, vous pouvez agir en faisant savoir à l'avance quand vos enfants mangent à la cantine et en prévenant systématiquement de leur absence. Cela permettra d'adapter au mieux la production ou la commande des repas et donc de réduire le gaspillage. Mais les enfants et les adolescents peuvent aussi être acteurs.

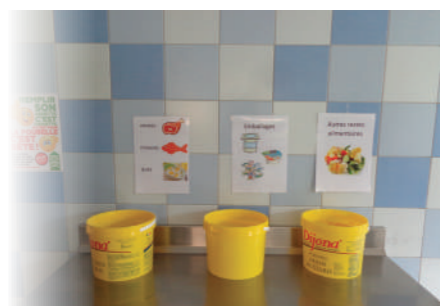
Des gestes simples pour moins gaspiller

- Demander une portion plus ou moins petite selon son appétit
- Prendre la quantité de pain dont on a besoin
- Goûter un peu à tout et aux nouveaux produits, on peut avoir de bonnes surprises !
- Prendre le temps de manger

Des enfants déjeunant au restaurant scolaire de Montfort-sur-Meu témoignent : «*On peut manger juste à notre faim et demander à être resservi si on le souhaite.*», «*Je trouve ça bien d'avoir le choix entre plusieurs portions.*» Grâce aux économies engendrées, les restaurants scolaires peuvent ainsi améliorer la qualité des produits servis, sans augmenter le prix des repas.

Des déchets valorisables

Et si une aire de compostage a été mise en place dans l'établissement, les enfants peuvent trier leurs déchets après leur repas. C'est une manière écologique et économique de valoriser les déchets alimentaires.



CHIFFRE CLÉ

1/3 C'est la quantité de nourriture préparée et jetée, en fin de repas, en restauration scolaire, soit environ **30 kg par an et par convive.**

PENSEZ-Y !



A la maison aussi, vous pouvez réduire le gaspillage, en veillant aux dates de péremption, en cuisinant ou en congelant les restes, en conservant mieux les aliments, etc.



Nicolas GARNIER,
Responsable du Restaurant scolaire de Montfort-sur-Meu

Quelles actions avez-vous mises en place pour réduire le gaspillage alimentaire au sein du restaurant scolaire ?

Plusieurs tailles de portions sont proposées aux enfants en fonction de leur appétit, avec la possibilité de se resservir. Pour le plat principal, ils indiquent au personnel de service s'ils ont une petite, une moyenne ou une grande faim. Et les fruits sont proposés coupés en quart ou en demi. Nous avons mis en place un affichage et dialoguons avec les enfants pour expliquer cette démarche. Par exemple aujourd'hui, il y a du concombre à la feta servi en entrée. Afin d'éviter le gaspillage lié à ce fromage que les enfants n'apprécient pas beaucoup, différentes assiettes sont proposées avec un, deux ou trois morceaux de fromage, que chacun pourra choisir en fonction de son goût.

Observez-vous des retours positifs ?

Moins d'aliments sont jetés après le service. Avant, environ 2 à 3 kg de viande étaient jetés par jour. Maintenant, nous en commandons moins, ainsi que pour le poisson et les fruits. Les économies sont visibles. On observe aussi une réduction des déchets issus des restes des plateaux. Les enfants mangeant selon leur faim, ils gaspillent moins. Et lorsque c'est encore le cas, nous engageons un dialogue.

Envisagez-vous d'autres pistes de progrès pour les années à venir ?

Deux agents vont suivre une formation sur la préparation et la mise en valeur des hors-d'oeuvre et des desserts. Par ailleurs, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Montfort Communauté, nous allons travailler avec les enseignants pour sensibiliser les enfants.

TRIER RÉDUIRE INNOVER



Centre d'Apport Volontaire de Breteil, une déchèterie nouvelle génération

2018 : Un budget maîtrisé des services au plus proche de la population

Après plusieurs années de forts investissements, l'année 2017, comme cela avait été envisagé, a été une année de réflexion sur le traitement des déchets avec notamment le lancement d'une étude de création d'une recyclerie sur le territoire. Nous devons aussi nous interroger sur les opportunités de mieux gérer nos déchets résiduels en partageant nos expériences entre SMICTOM pour réduire l'enfouissement. Ces moments d'échange sont très importants, ils permettent de comparer différents choix : la collecte séparée du compost, la transformation des déchets en compost (notre solution) ou l'incinération. Si chaque système présente des atouts mais aussi des limites écologiques et économiques, tous les SMICTOM partagent la même ambition : préserver notre planète.

Le SMICTOM Centre-Ouest a terminé l'année par le vote du budget primitif 2018. Beaucoup d'inquiétudes subsistent sur le devenir de certaines taxes et sur la baisse des subventions qui pourraient mettre en cause le fragile équilibre budgétaire du SMICTOM. Dans le même temps, la demande des usagers est toujours plus forte, nous devons récolter le plâtre, l'amiante... Les dépôts en déchèterie ne cessent d'augmenter. Cela génère des coûts de collecte importants. Les tarifs de la Redevance Incitative resteront inchangés cette année encore grâce à une gestion stricte des dépenses de fonctionnement. La redevance que chaque foyer acquitte permet la collecte des bacs vert et jaune, du verre mais également le fonctionnement des 9 déchèteries du territoire et le traitement des différents déchets. Elle permet également de réaliser certains investissements tels que le Centre d'Apport Volontaire de BRETEIL (35) ou bien la modernisation des déchèteries. En 2018, ce sera le site de PORCARO (56) qui sera agrandi avec une plate-forme de déchets verts et des quais supplémentaires. Des aménagements de tarifs, pour les résidences secondaires, ont été appliqués.

Au nom des élus et du personnel du SMICTOM Centre-Ouest, à votre service tout au long de l'année, je vous offre tous mes vœux pour cette année 2018.

Philippe CHEVREL

Président du SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine

INFORMER

Besoin d'un bac jaune plus grand ? Pas d'incidence sur votre Redevance Incitative !

Le SMICTOM Centre Ouest met à votre disposition un bac jaune pour la collecte de vos emballages et papiers recyclables dont le volume proposé est en fonction de la composition de votre foyer. Si celui-ci s'avère insuffisant, il est tout à fait possible de vous proposer un bac plus grand. Ce changement n'aura aucune incidence financière, puisque le montant de votre Redevance Incitative n'est pas basé sur le volume de votre bac jaune. De même, n'hésitez pas à le sortir toutes les 2 semaines, la veille du jour de la collecte, sur le trottoir bien visible, poignée tournée vers la rue pour faciliter le travail des agents.

Donc, si besoin, n'hésitez pas à contacter nos services : contact@smictomco.fr - Tél. 02 99 09 57 26



ENVIE Autonomie 35 : Une nouvelle vie pour le matériel médical

L'association ENVIE 35 a créé une nouvelle activité en partenariat avec l'A.P.H.* Le Pommeret, à savoir **recupérer et rénover du matériel médical inutilisé.**

Gros plan sur cette nouvelle collecte qui a du sens.

Depuis mars 2017, une équipe de 9 personnes (dont 3 en insertion professionnelle et 3 personnes en situation de handicap) donne une seconde vie au matériel médical récupéré auprès des particuliers et des établissements d'hébergements et de soins.

Chaque matériel est soigneusement sélectionné pour être démonté, nettoyé en profondeur, réparé et enfin aseptisé afin de pouvoir être utilisé de nouveau avec les meilleures garanties pour l'utilisateur.

Le matériel est proposé à la vente et à la location à prix réduits, **jusqu'à - 70 % par rapport au neuf** et bénéficie d'une garantie d'un an minimum.

Le matériel rénové est visible à la salle d'exposition d'Envie, 12 rue de la Donelière à Rennes.

Un partenariat avec l'Adaptech de la Mutualité Française permet de proposer également les conseils d'un ergothérapeute.



Une offre solidaire de matériel médical économique, écologique et solidaire



A.P.H.* : Association pour la Promotion des personnes Handicapées

En pratique

Quel matériel ? Tout matériel d'aide à la mobilité, à l'hygiène et au confort : fauteuils roulants, lits médicalisés, lève-personne, scooters électriques, sièges de bain, fauteuils relax, ...

Où déposer ? 8 points de collecte existent en Ille-et-Vilaine, à Rennes au siège de l'association Envie, mais également à Bain-de-Bretagne, Bréal-sous-Montfort, Fougères, Noyal-sur-Vilaine, Redon, Saint Malo et Vitré.

**Pour tout renseignement,
ENVIE Rennes, 12, rue de la Donelière, Rennes 02 99 38 28 97
www.envieautonomie35.org - f /envie autonomie 35**



Focus sur la Redevance Incitative



Vous n'avez pas opté pour le paiement de votre facture en 3 fois ?

Connectez-vous sur notre site internet www.smictom-centreouest35.fr et suivez les instructions pour payer par prélèvement dans l'onglet « redevance incitative ».



Pour toute réclamation écrite,

Pensez à bien préciser votre nom, prénom et vos coordonnées téléphoniques pour faciliter les échanges.

Pensez-y !

Les emballages en verre dans les colonnes à verre.

Les services du SMICTOM retrouvent de plus en plus d'emballages en verre dans les bacs jaunes.

Or, ces emballages peuvent se casser, souiller les emballages et papiers recyclables qui seront alors impropres au recyclage et présenter un risque pour les agents en charge du tri.

Pour les emballages en verre, une seule destination, les colonnes à verre disponibles sur votre commune ou en déchèterie.

Merci pour votre geste.



Pour savoir où est la colonne à verre la plus proche, www.smictom-centreouest35.fr

La collecte de vos déchets

Au quotidien, des agents collectent vos déchets. Gros plan sur le métier d'agent de collecte.



Messieurs CIEUTAT et GALBOIS, agents de collecte du prestataire privé, désigné par le SMICTOM Centre Ouest, en charge de la collecte de vos bacs verts et jaunes.

Conduire une benne de collecte, vider les bacs, remonter les problèmes de terrain, ... autant de missions gérées par ces agents.

Un travail varié

L'état des routes, les travaux effectués dans les communes, la circulation routière notamment aux heures de sortie d'école, les usagers qui roulent vite, les manœuvres difficiles, les demi-tours à effectuer avec le véhicule, les bacs peu visibles, cachés derrière une voiture ou une haie, les bacs au contenu trop tassé ... de nombreux éléments que les agents doivent prendre en compte lors des collectes.

Une collaboration des habitants du SMICTOM nécessaire

Les agents de collecte précisent que les habitants ne doivent pas hésiter à venir les voir pour demander des conseils sur le tri par exemple ou transmettre des informations au SMICTOM.

D'autres réflexes peuvent faciliter la collecte et éviter les malentendus ou les litiges :

- Mettre les bacs bien en évidence sur le trottoir poignée vers la rue.
- Regrouper les bacs avec ceux des voisins ou aux points de regroupement, lorsque ceux-ci existent.
- Garer les véhicules de façon à ne pas gêner le passage de la benne.
- Ne pas tasser les déchets dans les bacs pour faciliter leur vidage.
- Ne pas laisser de sacs à côté ou au-dessus du bac. Les agents ne sont pas autorisés à les prendre.
- Sortir les bacs la veille de la collecte.
- La prudence des automobilistes lorsqu'ils doublent la benne pour la sécurité des équipiers.

Des agents motivés par leur mission de service public...

Déchèteries, toujours plus de tri ...

Le SMICTOM Centre Ouest met à votre disposition 9 déchèteries pour la collecte des déchets non pris dans le cadre des collectes traditionnelles. Un service apprécié par la population qui a beaucoup évolué au fil des années.

Gros plan sur quelques exemples de tri :



Les meubles

Depuis octobre 2017, 7 des 9 déchèteries du SMICTOM sont équipées d'un caisson pour la collecte des meubles et morceaux de meubles.

Dans ce caisson, vous pouvez déposer tous les meubles et morceaux de meubles de la maison, du jardin et du garage, pour s'asseoir, dormir, ranger, poser, ...

Les vasques, éviers, robinetteries, hottes, plaques de cuisson, éléments de décoration, ... ne doivent pas être déposés dans le caisson meuble, mais dans les autres conteneurs prévus à cet effet.



Le plâtre

Des conteneurs sont mis à votre disposition pour trier tout déchet contenant du plâtre (briques plâtrières, matériaux de construction...)



Les déchets dangereux de la maison

Les produits de bricolage et d'entretien de la maison et du jardin sont dangereux pour l'environnement et la santé. Pour vous en débarrasser dans le respect de la réglementation, direction la déchèterie !

Mais aussi cartons, gravats, bois, métaux, appareils électriques et électroniques, emballages en polystyrène, textiles, ampoules, néons, huiles de vidange et de friture, ...

